



COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique, le Dr Malachie MANAOUA, informe l'opinion publique que le Cameroun a réceptionné le 21 novembre 2023, **331 200 doses de vaccin contre le paludisme**, comme outil additionnel de contrôle de cette maladie.

Tel qu'instruit depuis le mois de novembre 2021, le processus d'introduction de ce vaccin, validé par l'OMS, a suivi toutes les étapes essentielles requises, notamment l'approbation du Groupe Technique Consultatif National de la Vaccination (GTCNV) en mai 2022 et du Comité de Coordination Inter-Agences (CCIA) en juin 2022.

La validation dudit vaccin par nos deux Comités scientifiques nationaux en matière de vaccination, a permis au Programme Élargi de Vaccination (PEV) et au Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), de procéder à la stratification du risque de décès du paludisme et de sélectionner les Districts de Santé prioritaires, donc à forte transmission du paludisme en février 2023.

En effet, le vaccin RTS,S de nom Commercial Mosquirix®, est un vaccin à base de protéine recombinante comme le vaccin contre l'hépatite virale B. Il a été mis au point au cours de plusieurs décennies de recherche en laboratoire par des chercheurs africains, au rang desquels notre compatriote le Professeur Rose LEKE. La phase de recherche clinique est passée par cinq essais cliniques randomisés dans 07 pays africains impliquant 15 459 enfants suivis pendant 05 ans. La phase de démonstration a été menée au Kenya, au Ghana et au Malawi avec 1,7 million d'enfants vaccinés.

Selon les résultats de l'efficacité obtenus, l'introduction de ce vaccin dans un cadre global de lutte contre le paludisme qui met en synergie plusieurs interventions (Moustiquaires imprégnées, Traitement Préventif Intermittent, et La vaccination), permettra de couvrir toute l'enfance et **d'éviter chaque année, en fonction du taux de couverture, près de 2.000 décès chez les enfants de moins de 05 ans.**

Le Ministre de la Santé Publique précise que les effets indésirables les plus courants de ce vaccin sont notamment : la fièvre (27% des cas) et l'irritabilité (14%) ; la douleur au site d'injection (16%) ; le gonflement au site d'injection (07%). Ces effets secondaires sont tous résorbables dans les 72 heures suivant la vaccination. La convulsion fébrile dans les 07 jours suivant la vaccination, rapportée chez 0,1% d'enfants vaccinés, est l'évènement indésirable le plus sérieux.

S'agissant du financement de ce vaccin, il faut noter que la dose est normalement facturée à 9,7 dollars US, mais au regard de l'acceptation au mois d'août 2023, de notre demande de soutien introduite auprès de l'Alliance GAVI pour la vaccination, le Cameroun contribue, pour cette première année, à hauteur de 0,2 dollars US par dose. Aussi, pour les 1.295.600 doses attendues, notre pays payera en tout 155, 4 millions de FCFA et l'Alliance GAVI supportera 3,6 milliards de FCFA. **A cet effet, les 331 200 doses réceptionnées le 21 novembre dernier, ont coûté exactement à notre pays 39 744 000 FCFA.**

Par ailleurs, il relève qu'un 2^{ème} vaccin mis au point au Burkina-Faso et qui affiche une efficacité de 67% après trois (03) années de suivi, vient d'être approuvé par l'OMS et le Cameroun saisira toute opportunité de glisser à tout moment, vers un vaccin plus adéquat dès que le stock sera accessible, en vue de continuer à protéger nos enfants.

En dehors du Cameroun, le Bénin, le Burkina-Faso, le Burundi, le Libéria, le Niger, l'Ouganda, la République Démocratique du Congo et la Sierra Leone, recevront à leur tour, des doses considérables pour leurs programmes nationaux de lutte contre le paludisme dans les jours qui suivent.

Aussi, le Dr MANAOUA Malachie invite instamment les populations à demeurer vigilantes et à faire confiance à la politique de santé du Gouvernement impulsée par le **CHEF DE L'ÉTAT, SON EXCELLENCE PAUL BIYA.**

Yaoundé, le 29 NOV 2023



Le Ministre de la Santé Publique,


DR MANAOUA Malachie